



## **Commission « Foot Loisir »**

**Réunion du 21 mars 2025**

### **Organisation du Tournoi Vétérans 2025**

Clubs présents :

F.C. Ally – Mauriac, C.S. Arpajon, Aurillac F. C., Carladez – Goul Sportif, U.S. Carlat – Cros, U.S. Crandelles, A.S. Espinat, F.C. Junhac – Montsalvy, U.S. Murat, F.C. Pays de Rance, Roannes – Ytrac Foot, A.S. Sansac, U.S. Siran, U.S. Vallée de l'Authre.

Club excusé : U.S. Saint-Flour

Clubs absents : U.S. Cère et Landes, Sud Cantal Foot, C.S. Vézac.

Pour la Commission « Foot Loisir » :

Gérard Chevalier, Sébastien Merle, Serge Potel, Roland Loubeyre et Matthieu Yves.

**Règlement Intérieur du « Tournoi Vétérans » :**

Le Règlement précisant les modalités de participation et de qualification des joueurs, l'arbitrage des rencontres, la feuille de match, les résultats et les classements, la partie « convivialité » et divers points sont évoqués et adoptés à l'unanimité des Clubs.

**Composition des Poules :**

En fonction du nombre d'engagés ( 18 ), il est décidé de composer 3 poules de six équipes.  
Les Clubs du F.C. Ally – Mauriac, U.S. Murat et de l'U.S. Saint-Flour sont placés chacun dans une poule, les quinze autres participants étant répartis par tirage au sort.

**Poule A :**

U.S. Crandelles, U.S. Murat, F.C. Junhac – Montsalvy, F.C. Pays de Rance, Carladez – Goul Sportif, U.S. Vallée de l'Authre.

### **Poule B :**

U.S. Carlat – Cros, U.S. Saint-Flour, A.S. Espinat, U.S. Cère et Landes, A.S. Sansac, Roannes – Ytrac Foot.

### **Poule C :**

U.S. Siran, F.C. Ally – Mauriac, C.S. Vézac, C.S. Arpajon, Sud Cantal Foot, Aurillac F.C.

### **Dates des rencontres :**

11 avril, 18 avril, 25 avril, 16 mai, 23 mai.

« rattrapage » les semaines 18, 19, 22 et le vendredi 06 juin.

Le détail des rencontres est annoncé en séance.

Les premiers de chaque poule et le meilleur second disputeront le plateau final le vendredi 13 ou le samedi 14 juin à Montsalvy.

### **Questions diverses :**

- Les coordonnées des correspondants de chaque Club et le Règlement Intérieur du Tournoi seront consultables sur le site du District.
- Le Club recevant devra saisir le résultat de chaque rencontre dans « Footclubs » et adresser la feuille de match au Secrétariat du District le plus rapidement possible.
- Les licences pourront être demandées à la Ligue jusqu'au 30 avril.
- Sur proposition des Membres de la Commission « Foot Loisir », et après consultation au sein des Clubs, la réunion de préparation du Tournoi 2026 pourrait avoir lieu début septembre afin de l'organiser en deux phases, avec des rencontres à l'automne et d'autres au printemps.
  
- il est rappelé aux Clubs que tous les participants doivent être **obligatoirement titulaires d'une licence dans la catégorie « vétérans »**.

#### **❖ mixité :**

en référence à l'article 155 . 1 des Règlements Généraux, la mixité n'est pas autorisée pour la pratique en « vétérans ».

pour les membres de la Commission « Foot Loisir »,

Roland Loubeyre